

Fauvette grisette, *Sylvia communis* (Linné, 1758)

Classification (Ordre, Famille) : Passériformes, Sylviidés

Description de l'espèce

Parmi les fauvettes, la Grisette se distingue par sa gorge blanche (qui lui vaut son nom anglais : « Whitethroat »), les liserés roux des couvertures alaires et des rémyges, les rectrices externes en partie blanches. Les plumes de la tête sont largement et nettement grises chez le mâle, qui les tient souvent hérissées, mais de teinte brunâtre chez la femelle et les jeunes.

La mue post nuptiale des adultes, généralement complète, commence immédiatement après la nidification, alors que la mue pré-nuptiale, partielle, est très variable dans le temps.

Le chant est généralement assez bref, explosif, avec des notes rocailleuses et de timbre général moins mélodieux que celui des Fauvettes à tête noire (*Sylvia atricapilla*) ou des jardins (*Sylvia borin*). Le mâle l'émet depuis une position dégagée, où il est le plus souvent bien visible : sommet d'un buisson, branche d'arbre et aussi souvent en vol au dessus de son territoire, notamment lorsque l'habitat est bas. Le cri, rauque et assez fort, est très fréquemment émis (JCR, CD4/pl.12).

Longueur totale du corps : 14,5 cm. Poids moyen : 15 g [4] extrêmes 12-21 g [R. GARCIN, comm. pers.].

Difficultés d'identification (similitudes)

Dans la plus grande partie de son aire de répartition, la Fauvette grisette ne peut guère être confondue avec ses congénères. D'allure semblable, la Fauvette babillarde (*Sylvia curruca*), s'en distingue cependant par sa coloration générale plus sombre notamment le gris de la tête et l'absence de roux aux couvertures et rémyges.

En région méditerranéenne, la confusion est possible avec la Fauvette à lunettes (*Sylvia conspicillata*) de taille toutefois plus petite, de teintes plus vives, avec des épaules plus rousses et un cercle orbital clair (visible de près seulement). Les chants des deux espèces se ressemblent, mais les cris sont nettement différents.

Répartition géographique

L'aire de reproduction de la Fauvette grisette couvre pratiquement toute l'Europe, ainsi que le nord-ouest de l'Afrique. Elle s'étend vers l'est jusqu'en Mongolie. Cette fauvette évite cependant les sommets des montagnes et la partie la plus nordique de la Scandinavie [13 ; bg7].

En France, l'espèce est répandue presque partout, quoique évitant les sommets des Alpes et des Pyrénées et une partie du pourtour méditerranéen, Corse incluse, où elle ne niche qu'occasionnellement [bg19 ; bg72].

Totalement migratrice, l'espèce hiverne au sud du Sahara dans les savanes tropicales et, dans l'est de l'Afrique, jusqu'en Afrique australe [bg19 ; bg47 ; bg57].

Biologie

Ecologie

La Grisette affectionne une grande variété de milieux qui présentent en commun une couverture buissonnante basse et touffue, de préférence en association avec de hautes herbes : haies basses, lisières basses, certains talus, très jeunes stades des futaies régulières de chênes [2], de hêtres [8 ; 9], de certaines plantations de conifères [7], d'essences mélangées [5] ou de peupliers [10]. Les arbres sont souvent absents, mais leur présence peut être tolérée tant que leur couverture reste faible et non dominante : c'est ainsi que l'espèce niche dans les jeunes stades des taillis sous futaie feuillus [1 ; 2]. Habitant les milieux bas et souvent pionniers, la Grisette est principalement favorisée les premiers stades d'enfrichement arboré et par le développement d'ourlets pré-forestiers après abandon de l'agriculture et ne dédaigne pas les terrains vagues des pourtours des villes (anciens vergers abandonnés, anciennes zones industrielles en attente d'affectation nouvelle...). En forêt, les premiers stades de la régénération naturelle et les plantations, pour peu qu'ils aient une certaine dimension, lui sont particulièrement favorables entre 50 cm et deux mètres de hauteur. Les haies basses et les talus buissonnants régulièrement entretenus représentent aussi un habitat privilégié dans les campagnes et jusque dans les villages et lotissements [J.L., PRATZ, comm. pers.]. Sans entretien, ces faciès n'ont qu'un attrait momentané pour l'espèce, puisque la végétation qui repousse cesse de lui convenir dès qu'elle dépasse deux ou trois mètres de haut. Les couples s'installent volontiers aussi dans les structures linéaires qui subsistent en plaine cultivée, sur les talus des chemins ou des canaux, les bords des cours d'eau et les fossés et même dans les champs de colza.

Le territoire de nidification n'est pas très étendu (0,04 à 0,65 hectares [6]). Les densités peuvent être très importantes : de un couple/10 ha en Pologne [5] ou dans le Morvan [7], à 10-11 couples dans les jeunes futaies de chênes de la Plaine de Saône [2] et ponctuellement jusqu'à 15 [bg57].

Dans ses quartiers d'hivernage africains, l'espèce habite essentiellement les savanes. Les Fauvettes grisettes de notre pays hivernent surtout dans le Sahel. Elles dépendent fortement des conditions climatiques qui règnent alors dans ces régions, et peuvent y subir des mortalités importantes durant les sécheresses prolongées. Lors de ses migrations, l'espèce fréquente des milieux très variés y compris au sein même de roselières humides [bg35].

Comportements

Fauvette active et nerveuse, elle surgit volontiers perchée au sommet de la végétation, ou s'élève au-dessus lors de courts vols saccadés.

Le retour sur les lieux de nidification en France a lieu dans la première quinzaine d'avril. Le départ, plus discret, commence début août et se poursuit jusqu'en septembre.

Reproduction et dynamique de la population

Le nid est situé à très faible hauteur (le plus souvent entre 5 et 60 cm du sol, rarement un peu plus haut), dans une végétation touffue de plantes herbacées drues (ortie, reine des prés, colza...) ou de ligneux bas (ronces, osier, genêts...), parfois en association. Les deux adultes participent à la construction. Le nid, assez grossier, constitué de brindilles et tiges d'herbes sèches, est garni d'herbes fines et de crins. La ponte comprend le plus souvent cinq œufs, à fond verdâtre très finement tachetés de brun-rouge. L'incubation est plutôt rapide (11 à 13 jours [4 ; bg57]). Il se passe un peu moins de cinq semaines de la ponte du premier œuf à l'envol des jeunes, qui seront rapidement émancipés ; la première ponte a lieu début mai, suivie régulièrement d'une seconde en juin. Le taux de survie au nid a été évalué à 63,5% sur un échantillon de 151 nids suivis en Angleterre [11]. Cependant, les périodes de temps froid ou humide prolongé au printemps sont néfastes à son succès de reproduction.

La longévité maximale observée grâce aux données de baguage est d'environ huit ans [bg59].

Régime alimentaire

Comme les autres fauvettes, la Grisette est essentiellement insectivore, et très généraliste, s'alimentant d'une grande variété d'invertébrés, larvaires ou adultes. Dès août, la consommation de baies devient prédominante et lui permet de constituer des réserves de graisse avant le départ en migration.

Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

4010 - Landes humides atlantiques septentrionales à *Erica tetralix* (Cor. 31.11)

4030 - Landes sèches européennes (Cor. 31.2)

4040*- Landes sèches atlantiques littorales à *Erica vagans* (Cor. 31.234)

5120 - Formations montagnardes à *Cytisus purgans* (Cor. 31.842)

6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaires (*Festuco-Brometalia*) (Cor. 34.31 à 34.34)

Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée nationalement (article 1 et 5 de l'arrêté modifié du 17/04/1981), inscrite à l'annexe II de la Convention de Berne et de la convention de Bonn.

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

L'espèce est très largement répandue y compris dans les milieux anthropisés et ne semble pas particulièrement abondante dans les espaces protégés.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

En Europe, son statut de conservation est considéré comme favorable, et ses effectifs très importants, estimés à plus de 14 millions de couples nicheurs [bg2]. L'espèce est sensible aux aléas climatiques : elle a subi un fort déclin au début des années 70, qui a été attribué aux sécheresses sévères ayant sévi alors au Sahel sur ses quartiers d'hivernage. Ses effectifs se sont largement reconstitués depuis, et sont considérés aujourd'hui comme stables, voire localement en augmentation.

En France, le programme STOC a mis en évidence un déclin significatif sur le long terme (-17% entre 1989 et 2005), avec des fluctuations importantes des effectifs [12], mais l'espèce est restée abondante et stable le long de la Loire de 1989 à 2002 [3]. Les fluctuations inter-annuelles restent fortes, il est prudent d'évaluer les tendances sur des périodes assez longues.

Menaces potentielles

Les populations ne semblent pas particulièrement menacées dans notre pays où la Fauvette grisette trouve facilement des milieux bas nécessaires à sa reproduction. Le fait d'être une pionnière semble constituer un atout pour cette espèce, qui profite ainsi du rajeunissement de la végétation pratiqué par les agriculteurs, les forestiers, l'entretien des milieux ouverts, ou découlant des perturbations naturelles.

Propositions de gestion

En cas de besoin, les effectifs de la Grisette pourraient être préservés ou restaurés par toute intervention maintenant une végétation ligneuse à très faible hauteur et/ou favorisant le développement des herbacées hautes. Le maintien de haies basses et moyennes dans les plaines agricoles lui est très favorable. C'est sans doute sur ce milieu que l'enjeu est le plus important.

Concernant l'exploitation sylvicole, le maintien ou la création de clairière d'assez grande dimension peut lui être favorable, mais c'est surtout le traitement des lisières, internes ou externes avec conservation d'un ourlet préforestier qui favorisera la Grisette.

Etudes et recherches à développer

La biologie de l'espèce sur les lieux de nidification est bien connue, de même que ses exigences lors de sa nidification. L'impact des conditions climatiques représente une voie de recherche déjà explorée mais encore prometteuse, aussi bien lors de la reproduction que lors des trajets migratoires et en hivernage. Des études de dynamiques de population seraient intéressantes bien que délicates à mener.

Bibliographie

1. FERRY, C. (1960).- Recherches sur l'écologie des oiseaux forestiers en Bourgogne I : L'avifaune nidificatrice d'un taillis sous futaie de *Querceto-carpinetum scilletosum*. *Alauda* **28**: 93-123.
2. FERRY, C. & FROCHOT, B. (1970).- L'avifaune nidificatrice d'une forêt de chênes pédonculés en Bourgogne. Etude de deux successions écologiques. *Revue d'écologie : la terre et la vie* **24**: 153-251.
3. FROCHOT, B., EYBERT, M.C., JOURNAUX, L., ROCHE, J. & FAIVRE, B. (2003).- Les oiseaux de la Loire : évolution sur 12 années. *Alauda* **71**(2): 179-190.
4. GEROUDET, P. (1963).- *Les passereaux : des mésanges aux fauvettes*. Vol. 2. 2ème Edition. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, Lausanne, Paris. 308 p.
5. GLOWACINSKI, Z. (1975).- Succession of bird communities in the Niepolomice Forest (Southern Poland). *Ekologia Polska* **23**(2): 231-263.
6. HALUPKA, K., BOROWIEC, M., KARCZEWSKA, A., KUNKA, A. & PIETROWIAK, J. (2002).- Habitat requirements of Whitethroats *Sylvia communis* breeding in an alluvial plain. *Bird Study* **49**: 297-299.
7. MARION, P. & FROCHOT, B. (2001).- L'avifaune nicheuse de la succession écologique du Sapin de Douglas en Morvan. *Revue d'écologie* **56**(1): 53-79.
8. MOSKAT, C. & SZEKELY, T. (1989).- Habitat distribution of breeding birds in relation to forest succession. *Folia Zoologica* **38**(363-376).
9. MULLER, Y. (1987).- L'avifaune nicheuse des deux successions du Pin sylvestre et du Hêtre dans les Vosges du Nord. *Acta Oecologica* **8**: 185-189.
10. SCHMITZ, L. (1986).- Avifaunes nicheuse et hivernante des peupleraies de Hesbaye occidentale. *Aves* **23**: 81-120.
11. STOATE, C. & SZCZUR, J. (2001).- Whitethroat *Sylvia communis* and yellowhammer *Emberiza citrinella* nesting success and breeding distribution in relation to field boundary vegetation. *Bird Study* **48**: 229-235.
12. STOC (2006).- http://www.mnhn.fr/vigie-nature/STOC_especes.htm.
13. VOOUS, K.H. (1960).- *Atlas of European Birds*. Nelson, London. 284 p.